

V13.00.15.01.01 3537735119 AY-983-BB FREST FRFR



Numéro de l'avis de contravention

3537735119

FORMULAIRE DE REQUETE EN EXONERATION

(art. 529-10 et R49-14 du Code de procédure pénale)
Formulaire à adresser sous 45 jours à :
L'officier du ministère public - Contrôle Automatisé
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9

Formulaire à utiliser en cas de contestation en se reportant aux modalités pratiques figurant au verso et en renseignant obligatoirement les mentions indiquées (*). Dans les cas 1 et 2, n'effectuer ni paiement, ni consignation.

Je soussigné(e) : *NOM : **LECOQ** *Prénom : **Philippe**
 *Sexe (M/F) : **M** *Date de naissance : **26/01/69** *à : **AVRANCHES**
 *Adresse : **1 route de la ferme Agricole. Le grand Bleu Apt 7A.**
 *Code postal : **97419** *Ville : **La Possession**
 Permis de conduire n° : **870350410066** Délivré le : **22/04/1987**
 Titulaire du certificat d'immatriculation ou conducteur du véhicule immatriculé
 déclare (cochez la case correspondante cas 1, 2 ou 3 ci-dessous et renseignez les mentions obligatoires).
P. Le Coq

CAS N°1 : vol ou destruction ou usurpation ou cession ou vente

(justificatifs à joindre : voir au verso)

Mon véhicule a été
 volé détruit

Ce n'était pas mon véhicule.

Mon véhicule a été cédé (ou vendu) à la personne ci-dessous avant que l'infraction ne soit constatée.

X CAS N°2 : prêt ou location

J'avais prêté (ou loué) mon véhicule à la personne ci-dessous qui le conduisait ou était susceptible de le conduire lorsque l'infraction a été constatée.

Complétez ci-dessous

Complétez ci-dessous

*Nom de naissance ou Raison sociale **GREGOIRE** Société
 *Prénom **SYLVIE**
 Epouse **TASSEL** *Sexe M F
 *Date de naissance **10 05 1964** Lieu **PARIS 12**
 (jour/mois/année)
 *Adresse N° **1** Voie **ROUTE DE LA FERME AGRICOLE**
 Complément d'adresse **LE GRAND BLEU APT 7A**
 *Code postal **97419** *Ville **LA POSSESSION**
 Pays **FRANCE**
 *Titulaire du permis de conduire N° **520995321144** (joindre une photocopie du permis de conduire si possible)
 Délivré le (jour/mois/année) **13 12 1999** par **PREFECTURE EVRY**

Je suis averti(e) que toute déclaration inexacte ou erronée est punie de 1500 € d'amende (article R.49-19 du code de procédure pénale), sans préjudice de l'application éventuelle des articles 226-10 ou 441-1 du code pénal réprimant la dénonciation calomnieuse (5 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende) ou le faux (3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende).

CAS N°3 : autre motif (ou absence des justificatifs demandés dans le cas 1)

J'adresse ce formulaire accompagné de l'exposé sur papier libre des raisons de ma contestation, en lettre recommandée avec avis de réception, à l'officier du ministère public dont l'adresse figure en haut de ce document.

Je m'acquitte obligatoirement d'une consignation préalable de 68 euros, égale au montant de l'amende forfaitaire (carte ci-dessous). Cette consignation n'est toutefois pas assimilée au paiement de l'amende forfaitaire et n'entraîne pas de retrait de point(s) sur mon permis de conduire.

A. **PARIS**
 Le. **25/08/2014**
 *Signature

CARTE DE CONSIGNATION



Date de l'avis : 12/08/2014

LE COQ PHILIPPE
LES BEAUX LINGES
50540 ISIGNY LE BUAT

6800 *

Carte de consignation à détacher et à utiliser dans le cas n°3 uniquement

Si vous payez par timbre amende, collez ci-dessous la partie à envoyer du timbre amende.

Afin d'éviter toute erreur, si vous payez par timbre amende, veuillez ne pas effectuer d'autres règlements par chèque dans le même courrier

N° de Télépaiement
33335377351192

Clé
88



CENTRE D' ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

13943 3/3 1 71 FSM-T75-554



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro de l'avis
de contravention

3537735119

AVIS DE CONTRAVENTION

Date de l'avis de
contravention

12/08/2014

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.



99186 40328 13443
1/3 1 71
554
AC0010100003537735119

LE COQ PHILIPPE
LES BEAUX LINGES
50540 ISIGNY LE BUAT

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

EXCES DE VITESSE INFÉRIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUPÉRIEURE A 50 KM/H

- Prévüe par Art. R. 413-14 §1 du C. de la route.
- Réprimée par Art. R. 413-14 §1 al. 2 du C. de la route.

Votre véhicule a été contrôlé à : 81 km/h
- Pour une vitesse limite autorisée de : 70 km/h
- La vitesse retenue est de : 76 km/h

Date / heure : le 08/08/2014 à 11h41
RN20

- . PK/PR : 007.585
- . Direction : PARIS VERS MONTLHERY
- . LA VILLE DU BOIS - 91620

Effet(s) sur le permis de conduire

- Cette infraction entraîne un retrait de 1 point(s) du permis de conduire.

Identification du véhicule

- . Immatriculation : AY-983-BB
- . Pays : FRANCE
- . Marque : PEUGEOT

Appareil de contrôle

- . Appareil de contrôle homologué :
210 - MESTA - 0442
- . Date de dernière vérification : 15/01/2014

Agent verbalisateur

- . Agent verbalisateur N° : 155847
- . Code Service : CACIR

Pour toute information complémentaire, appelez le
0811 10 20 30 (prix d'une communication locale),
ou consultez le site Internet **www.antai.fr**

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende en utilisant un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction, le retrait éventuel de point(s) correspondant et met fin à l'action publique (articles 529 du Code de procédure pénale et L223-1 du Code de la route.)

Montant de l'amende :

AMENDE MINOREE	Si vous payez dans les 15 jours, à compter du 12/08/2014 : ou 30 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).	45 €
AMENDE FORFAITAIRE	Si vous payez dans la période de 16 à 45 jours à compter du 12/08/2014 : ou 60 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).	68 €
AMENDE MAJOREE	Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 12/08/2014 : Dans ce cas, vous recevrez alors un " Avis d'amende forfaitaire majorée " - art. 529-2 du Code de procédure pénale.	180 €

VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

1. Si votre véhicule a été vendu ou cédé ou volé ou détruit ou vos plaques d'immatriculation ont été usurpées,
2. ou si un autre conducteur utilisait votre véhicule au moment de l'infraction :
Dans ces deux cas, vous n'effectuez ni paiement ni consignation.
3. Pour tout autre motif, vous devez verser une consignation d'un montant égal à celui de l'amende forfaitaire.

Dans tous les cas, complétez le formulaire joint et adressez votre requête par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

L'officier du ministère public
Contrôle Automatisé
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9

